Catch Techno piège à cafards

- 4 x 3 mois de protection contre les cafards et les blattes
- Contaminateur de nids haute efficacité
- Détruit la colonie
- Inodore

CARACTERISTIQUES

Catch Techno piège à cafards est spécialement conçu pour détruire les cafards, les blattes, cancrelats…

- **COMPOSITION CHIMIQUE :**
  Parmi d'autres composants, Catch Techno piège à cafards contient : 2,0 % Fenitrothion et 0,05 % de Pyriproxyfène.

CONDITIONNEMENT

PRODUIT	GENCOD	UNITES PAR CARTON	CARTONS PAR COUCHE	NOMBRE DE COUCHES	CARTONS PAR PALETTE
Catch Techno piège à cafards x 4	3181730193488/8	24	22	8	176

PROPRIETES

- Catch Techno piège à cafards attire les cafards dans le contaminateur par l'appât.
- Ils mangent la matière active et ressortent du contaminateur. Ils vont ensuite mourir empoisonnés dans leur nid et contaminent toute la colonie.

MODE D'EMPLOI

- Séparer les contaminateurs en les pliant symétriquement.
- Disposer les contaminateurs dans des endroits chauds, humides et obscurs que les cafards affectionnent particulièrement (arrière de réfrigérateur, dessous de cuisinière, dessous d'évier ou lavabo, près des tuyauteries, poubelles,…) et également près des lieux de passage des cafards comme les grilles d'aération.
- Pour une efficacité maximale répartir 4 contaminateurs dans une même pièce (cuisine, salle de bain,…) d'environ 10 m^2 et éloigner toute nourriture susceptible d'attirer les cafards.
- En cas d'infestation importante ou pour une plus grande pièce, utiliser un plus grand nombre de contaminateurs.
- Renouveler les contaminateurs au bout de 3 mois d'utilisation pour assurer une protection durable.
- Se laver les mains après manipulation.

CONSEILS DE PRUDENCE

- Par mesure de sécurité, utiliser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi.
- Conserver hors de la portée des enfants et des animaux domestiques.
- Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Eviter tout contact avec la peau ou les yeux. En cas de contact rincer abondamment.
- En cas de d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage.
- Utiliser et conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

– V1-0206

DISTRIMAR

DISTRIMAR S.A. - B.P. 192 - 679, Avenue du Docteur Julien Lefebvre
06272 Villeneuve-Loubet Cedex
Tél. : 04 92 13 30 30 - Fax : 04 92 02 75 88
info@distrimar.fr

SERVICE CONSOMMATEURS

N°Azur 0 810 400 402
PRIX APPEL LOCAL

Fiches techniques et fiches de données de sécurité disponibles sur www.distrimar.fr